

“Bourgogne magazine : Dijon Beaune.fr”

nov 2017



13 nouvelles entreprises du patrimoine vivant en Bourgogne-Franche-Comté

Depuis 2006, le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) a été attribué à 1 377 entreprises françaises, dont 92 en Bourgogne-Franche-Comté. Parmi ces dernières, les 13 nouveaux lauréats de 2017 ont reçu ce jeudi 30 novembre leur diplôme dans les locaux historiques de la moutarderie Fallot à Beaune, également labellisée depuis 2015.



Dans les locaux de son ancienne fabrique de moutarde installée à Beaune depuis 1840, la maison Fallot était l'hôte idéal de la remise des diplômes EPV de l'année qui a eu lieu le 30 septembre dernier en présence d'Alexis Govciyan, directeur de l'Institut supérieur des métiers (ISM). L'occasion pour Marc Désarménien, dirigeant de la moutarderie Fallot issu de la troisième génération, de rappeler son attachement à ce label : « *Dans ce lieu magique ancré dans l'histoire, nous avons voulu rester fidèles à la fabrication à la meule de pierre, mais la tradition n'empêche pas le marketing, la communication, la diversification de l'entreprise sur le marché du tourisme... C'est là tout l'esprit de la notion de "patrimoine vivant" . Ce label EPV, on en est donc particulièrement fier, même s'il reste encore trop méconnu du grand public. Loin d'une mise en avant de produits poussièreux, il s'agit d'une richesse formidable et d'un réel avantage concurrentiel pour notre entreprise. »*



Diplômes collectors

Région riche en savoir-faire et en histoire industrielle, la Bourgogne-Franche-Comté représente mieux que d'autres ce label d'État distinguant des usines et des artisans qui participent au rayonnement économique et culturel de la France. Des entreprises dépositaires d'un savoir-faire rare, de machines anciennes ou de fonds d'archives, qui participent à la vie d'un territoire et à l'emploi local. Des entreprises pérennes qui ont survécu à travers le temps, dont 25 % ont été créées avant 1900 (8 d'entre elles, dont 3 en Bourgogne-Franche-Comté, ont plus de 400 ans). Compagnon couvreur ou horloger, tailleur de pierre ou de diamant, fabricants de bonbons, de liqueurs ou de collants... 13 entreprises régionales répondant à tous ces critères (voir liste ci-après) ont ainsi reçu officiellement leur label, sous la forme d'un diplôme signé par le ministre de l'Économie lui-même. « *Ceux signés par Emmanuel Macron quand il était à Bercy sont déjà des collectors* », note avec humour le directeur de l'Institut supérieur des métiers, qui gère l'attribution du label, en lien avec les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).

Avec, en toile de fond du discours de la plupart des lauréats, la question cruciale de la transmission de leur savoir-faire et de leur entreprise : « *Pour que ces pépites du patrimoine continuent à traverser les siècles et les guerres, la revalorisation des métiers manuels et de l'apprentissage représente un enjeu d'avenir dont on ne pourra pas faire l'économie.* »

☛ **Retrouvez Martial Ducherpozat (en photo) au Café des Bourrus** sur France Bleu Bourgogne les samedi 2 et dimanche 3 entre 12 h et 12 h 30 : autour de Dominique Bruillot, le dirigeant de la SAS Ducherpozat à Fixin (entreprise nouvellement labellisée EPV, spécialisée dans la rénovation du patrimoine ancien) et le compagnon du Devoir Adrien Jeanneau parlent de leur métier et de la transmission de leur savoir.



Entreprises labélisées en 2017 (pour 5 ans) :

• Rocamat, extraction et taille de pierre (21)

- Anis de Flavigny, confiserie (21)
- Lejay Lagoute, crèmes et liqueurs (21)
- Ets Gabriel Boudier, crèmes et liqueurs (21)
- Ducherpozat, taille de pierre et restauration (21)
- Les chaumières de Bourgogne, toits en chaume (71)
- Entreprise Stéphane Gerbe, bas et collants (71)
- Création JC Perrin, bracelets de montre (25)
- Berthet, horlogerie (25)
- Gouverneur Audigier, lunettes (39)
- Sarl Jaillet, taille de diamant (39)
- Union technique du bâtiment (UTB), charpente, couverture, zinguerie (58)
- La compagnie Dumas, articles de literie (89)

Entreprises ayant obtenu le renouvellement du label en 2017

- Parapluies Guy de Jean (58)
- Terres cuites de Courboissy (89)
- Villac Sas (39)
- L'Âme du papier (21)
- Tolix Steel Design (71)
- Manufacture horlogère Vuillemin (25)
- Pagès Vedrenne Nuits-Saint-Georges (21)
- Le Bois Plaisir (25)
- Pains d'épices Mulot et PetitJean (21)
- Laboratoire Abia (21)
- JeuJura CEJ (39)
- Ebenisterie Jousot et fils (71)



Diplôme exposé au siège de ROCAMAT Pierre Naturelle